

[Communiqués](#)

## **Les dirigeants d'Air Canada seront présents à la journée des investisseurs et annonceront des prévisions actualisées**

MONTRÉAL, le 10 juin 2013 /CNW Telbec/ - À l'occasion de sa journée des investisseurs 2013 aujourd'hui à Toronto, Air Canada discutera, de 8 h 30 à 12 h 30 HAE, de ses plans d'amélioration continue de la rentabilité et de la valeur actionnariale. Une webdiffusion audio en direct de l'événement, en mode écoute seulement, ainsi que les diapositives de la présentation, seront accessibles dans le site Web d'Air Canada au [www.aircanada.com](http://www.aircanada.com) (section des investisseurs).

En 2012, Air Canada a déclaré un BAIIALA (bénéfice avant intérêts, impôts, dotation aux amortissements et aux pertes de valeur et location d'avions) de 1,3 G\$, exclusion faite des modifications apportées au régime d'avantages du personnel, son bénéfice net ajusté s'est élevé à 55 M\$, et le cours de ses actions ordinaires s'est accru de 76 % pendant l'année. La direction a l'intention de continuer d'améliorer ces résultats.

« Nous resterons concentrés sur l'exécution de nos priorités stratégiques afin de poursuivre la transformation d'Air Canada en un transporteur rentable à long terme, a déclaré Calin Rovinescu, président et chef de la direction. Nous continuons de réduire les coûts, de trouver de nouvelles sources de rentrées, d'alléger le fardeau de la dette et de rehausser l'expérience client, tout en nous adaptant à l'environnement concurrentiel. Nous sommes persuadés que notre plan financier peut rapporter un rendement sur le capital investi qui dépasse le coût moyen pondéré du capital et récompenser les actionnaires à très long terme. »

Voici quelques-uns des points clés au sujet de la Société qui seront abordés à la conférence :

- Les plans en cours pour améliorer ses marges bénéficiaires et sa position concurrentielle, grâce à l'exécution de certaines initiatives et actions stratégiques visant à réduire sa structure de coûts, améliorer son bilan et augmenter le rendement du capital investi.
- Les plans et initiatives existants qui devraient, à moyen terme, réduire les charges opérationnelles par siège-mille offert (COSMO) d'Air Canada d'environ 15 %. Les initiatives incluent des plans liés à la croissance d'Air Canada *rouge*<sup>MC</sup>, l'arrivée prévue des appareils 787 de Boeing, pour remplacer les 767, plus énergivores, l'introduction d'un appareil à plus forte densité, le 777-300ER de Boeing, le transfert des 175 d'Embraer à un transporteur régional à faibles coûts, de nouveaux contrats de maintenance et d'autres initiatives, en cours ou projetées.
- Un engagement continu afin d'améliorer son bilan et d'arriver à un rendement du capital investi qui dépasse le coût pondéré moyen du capital de la Société avant 2015. En 2013 et à moyen terme, la Société cherche aussi à maintenir en deçà de 3,5 le ratio normalisé de sa dette nette ajustée par rapport à son BAIIALA des 12 derniers mois.
- Les étapes concrètes prises pour réduire le déficit de solvabilité de ses régimes de retraite agréés. Étant donné que les modifications apportées aux régimes de retraite (sous réserve de l'approbation réglementaire) réduiront de façon permanente le déficit de solvabilité (d'environ 1,1 G\$ d'après les évaluations actuarielles de 2012), et dans l'hypothèse d'un règlement visant l'allègement des exigences de capitalisation des régimes de retraite, en vertu de l'accord conclu avec le gouvernement du Canada, des conditions favorables — taux d'actualisation augmentant à 3,3 %, taux de rendement de l'actif de 6,7 % — pourraient éliminer le déficit de solvabilité d'ici 2020.

Seules les personnes invitées participeront à cet événement.

### **Perspectives actuelles**

Pour le deuxième trimestre de 2013, Air Canada maintient sa prévision selon laquelle sa capacité réseau exprimée en sièges-milles offerts (SMO) s'accroîtra de 2,0 % à 3,0 % comparativement au deuxième trimestre de 2012.

La Société s'attend à ce que sa capacité réseau augmente de 1,5 % à 2,5 % pour l'ensemble de l'exercice 2013 par rapport à l'exercice 2012. Pour l'ensemble de l'exercice 2013, Air Canada prévoit une augmentation de sa capacité intérieure de 1,5 % à 2,5 % par rapport à l'exercice 2012 (alors qu'elle avait anticipé un accroissement de 0,5 % à 1,5 % dans le communiqué du 3 mai 2013). Cette prévision a été revue à la hausse à la suite de changements d'horaire.

Pour le deuxième trimestre de 2013, Air Canada s'attend à ce que ses COSMO diminuent de 0,5 % à 1,5 % comparativement au deuxième trimestre de 2012 (alors qu'elle avait envisagé une variation allant d'une réduction de 0,5 % à une hausse de 0,5 % dans son communiqué du 3 mai 2013). Cette prévision améliorée est principalement attribuable aux économies de coûts attendues par suite d'initiatives stratégiques.

Air Canada s'attend à ce que les COSMO ajustées pour l'ensemble de l'exercice 2013 reculent de 0,5 % à 1,5 % par rapport à l'ensemble de l'exercice 2012.

En outre, la Société a l'intention d'augmenter sa capacité réseau de 9,0 % à 11,0 % pour l'ensemble de l'exercice 2014 par rapport à l'exercice 2013. Cette hausse projetée de la capacité correspond au plan relatif au parc aérien de la Société indiqué dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2013. Elle est principalement attribuable à l'introduction des 777-300ER de Boeing à forte densité, dont la livraison s'étendra de juin 2013 à février 2014, à l'arrivée en 2014 du premier des sept 787 de Boeing et à la croissance prévue d'Air Canada *rouge*.

Pour formuler ses perspectives, Air Canada a présumé que la croissance du PIB du Canada sera de l'ordre de 1,25 % à 1,75 % pour 2013, et de 2,0 % à 3,0 % pour 2014.

Air Canada a également supposé que le dollar canadien se négocierait en moyenne à 1,03 \$ CA pour 1,00 \$ US au deuxième trimestre de 2013 et que le cours du carburant s'établirait en moyenne à 0,84 \$ le litre pour le deuxième trimestre de 2013 et à 0,85 \$ le litre pour l'ensemble de 2013.

Le tableau ci-après récapitule les perspectives susmentionnées d'Air Canada pour le deuxième trimestre de 2013 et l'ensemble de l'exercice 2013 et les principales hypothèses retenues :

	<b>Deuxième trimestre de 2013 par rapport au deuxième trimestre de 2012</b>	<b>Exercice 2013 par rapport à l'exercice 2012</b>
<b>Perspectives actuelles</b>		
Sièges-milles offerts (réseau)	Hausse de 2,0 % à 3,0 %	Hausse de 1,5 % à 2,5 %
Sièges-milles offerts (Canada)	s. o.	Hausse de 1,5 % à 2,5 %
COSMO ajustées <sup>(1)</sup>	Baisse de 0,5 % à 1,5 %	Baisse de 0,5 % à 1,5 %
<i>(1) Exclusion faite de la charge de carburant, des coûts liés à la portion terrestre de forfaits de Vacances Air Canada et des éléments inhabituels</i>		
	<b>Principales hypothèses - Deuxième trimestre de 2013</b>	<b>Principales hypothèses - Exercice 2013</b>
<b>Principales hypothèses</b>		
Dollar canadien par rapport au dollar américain	1,03	1,03
Prix du carburéacteur (\$ CA/litre)	84 cents	85 cents
	Croissance annualisée du PIB canadien de 1,25 % à 1,75 %	Croissance du PIB canadien de 1,25 % à 1,75 %
Économie canadienne		

Pour l'exercice 2013, Air Canada prévoit également ce qui suit :

- La dotation aux amortissements et aux pertes de valeur baissera de 115 M\$ par rapport à l'exercice 2012.
- Les charges sociales s'accroîtront de 70 M\$ par rapport à l'exercice 2012. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 14 du rapport de gestion de 2012 d'Air Canada daté du 7 février 2013 pour obtenir des renseignements importants sur la comptabilisation des avantages du personnel avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- Les charges de maintenance avions diminueront de 40 M\$ par rapport à l'exercice 2012 (alors qu'Air Canada avait indiqué dans son communiqué du 3 mai 2013 qu'elle prévoyait que ces charges demeurent les mêmes comparativement à l'exercice précédent). Cette prévision améliorée est principalement attribuable aux économies de coûts attendues par suite d'initiatives stratégiques.

Le tableau ci-après récapitule les perspectives susmentionnées d'Air Canada pour l'ensemble de l'exercice 2013.

	<b>Exercice 2013 par rapport à l'exercice 2012</b>
Dotation aux amortissements et aux pertes de valeur	Baisse de 115 M\$
Charges au titre des avantages du personnel	Hausse de 70 M\$
Charges de maintenance avions	Baisse de 40 M\$

### **Mesures non conformes aux PCGR**

Sont décrites ci-après certaines mesures non conformes aux PCGR qu'utilise Air Canada pour fournir des renseignements supplémentaires sur son rendement financier et d'exploitation. Comme ces mesures ne sont pas conformes aux PCGR du Canada pour la présentation d'états financiers et qu'elles n'ont pas de sens normalisé, elles ne sauraient être comparées à des mesures

similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes. Pour obtenir de plus amples renseignements, y compris sur le rapprochement des mesures conformes aux PCGR, se reporter au rapport de gestion de 2012 d'Air Canada et au communiqué daté du 7 février 2013, ainsi qu'au rapport de gestion du premier trimestre de 2013 d'Air Canada et au communiqué daté du 3 mai 2013.

- Air Canada utilise le bénéfice net (perte) pour mesurer son rendement tout en excluant les effets du change, le produit financier net du passif au titre des avantages du personnel, les ajustements à la valeur du marché à l'égard des instruments dérivés et autres instruments financiers comptabilisés à la juste valeur ainsi que les éléments exceptionnels.
- Le BAIIALA est couramment utilisé dans le secteur du transport aérien et est employé par Air Canada pour mesurer le bénéfice avant intérêts, impôts, dotation aux amortissements et aux pertes de valeur et location d'avions, car ces coûts varient sensiblement d'une compagnie aérienne à l'autre, en raison de la façon dont chacune finance ses appareils et autres actifs.
- Les COSMO ajustées permettent à Air Canada de mesurer le rendement courant des activités de la société aérienne, exclusion faite de l'incidence de la charge de carburant, des coûts liés à la portion terrestre des forfaits de Vacances Air Canada et d'autres éléments exceptionnels, comme les charges de dépréciation, car ces coûts et charges risquent de fausser l'analyse de certaines tendances commerciales et de rendre moins pertinente toute analyse comparative.

### ***MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS***

*Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et sur l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « préliminaire », « prévoir », « projeter », « pouvoir », « planifier » et « estimer », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.*

*Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles qui sont énoncées aux présentes, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés, en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes naturels et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le présent communiqué et à la section 18 Facteurs de risque du rapport de gestion de 2012 d'Air Canada daté du 7 février 2013, et à la section 13 du rapport de gestion du premier trimestre de 2013 d'Air Canada daté du 3 mai 2013. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué correspondent aux attentes d'Air Canada en date de celui-ci (ou à la date à laquelle ils ont été faits) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.*

SOURCE : Air Canada

Pour plus de renseignements: Renseignements :

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : [aircanada.com](http://aircanada.com)

---

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

